



Compte rendu de la séance du 13 avril 2021

Secrétaire(s) de la séance: Marie-Laure PRADEILLES

Ordre du jour:

Approbation des Comptes Rendus des séances précédentes
Vote du Budget Primitif 2021 Commune
Vote du Budget Primitif 2021 Lotissement
Amortissement du véhicule utilitaire CADDY

Délibérations du conseil:

Vote du Budget Primitif 2021 de la Commune (2021D027)

Dans sa séance du 18 Mars 2021 le conseil municipal avait approuvé le compte de gestion et le compte administratif ainsi que l'affectation du résultat 2020.

Monsieur le Maire PRESENTE le **Budget Primitif Commune 2021** qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

- **Dépenses :** 769 227.00 €

- **Recettes :** 769 227.00 €

Section d'Investissement : (RAR Inclus)

- **Dépenses :** 830 830.57 €

- **Recettes :** 830 830.57 €

Adopté à l'unanimité (à main levée)

Vote du Budget Primitif 2021 - Lotissement (2021D028)

Le compte administratif et le compte de gestion 2020 ainsi que l'affectation du résultat ont été votés le 18 Mars 2021

Monsieur le Maire PRESENTE le **Budget Primitif 2021 du lotissement la Boriette** qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

- **Dépenses :** 573 205.14 €

- **Recettes :** 573 205.14 €

Section d'Investissement :

- **Dépenses :** 453 172.74 €

- **Recettes :** 453 172.74 €

Adopté à l'unanimité (à main levée)

Durée d'amortissement du véhicule de type CADDY (2021D029)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite à l'acquisition du véhicule utilitaire de type CADDY décidée par délibération 2021D025 en date du 18 Mars 2021, il convient de définir une durée d'amortissement de cette immobilisation corporelle d'un montant de 17 988 € TTC.

La durée d'amortissement préconisée pour ce type de bien est de 5 à 10 ans.

Après discussion, le Conseil Municipal adopte une durée de 7 ans.

Adopté à l'unanimité (à main levée)